



LE STOCKAGE DE PRODUITS DE TRAITEMENT DES EAUX DE PISCINES

SANTE & TRAVAIL
Fiches pratiques
ST 077
Version 01 – Février 2008

Champ d'application

Piscines soumises à la réglementation de l'arrêté du 7 avril 1981 modifié.
Circulaire DGS n°2003-43 du 30/01/2003

Produits chimiques concernés

- Acide trichloroisocyanurique (ATCC)
- Dichloroisocyanurate de sodium (DCCNa) ou de potassium (DCCK)

Ces produits sont commercialisés sous forme de pastilles ou de granulés, ils visent à détruire les algues, champignons et bactéries susceptibles de se développer en milieu aquatique. Ils doivent comporter l'étiquette des substances comburantes et le symbole nocif.

Utilisations principales de ces produits

- Traitement des eaux de piscine et des eaux industrielles,
- Assainissement et traitement des textiles,
- Désinfection des eaux usées.

Risque chimique présenté par ces produits

Ces produits chlorés d'usage courant peuvent lors de leur mélange accidentel ou de leur humidification libérer dans l'atmosphère du trichlorure d'azote (NCl₃) en quantité suffisante pour déclencher un incendie ou une explosion.

Ce risque est principalement dû à une incompatibilité avec les dérivés azotés (algicides, fongicides, bactéricides) et les hypochlorites de sodium (eau de javel), potassium ou calcium. Ces produits ne doivent donc pas être mélangés avec les produits de désinfection des piscines, les agents réducteurs (sulfures, sulfites...) et les matières combustibles (huiles, graisse, sciure...).

Les règles de stockage

Stocker les produits dans des locaux bien ventilés, à l'abri de l'humidité et de toute source de chaleur ou d'ignition,

Stocker séparément les produits susceptibles de réagir ensemble, les substances facilement oxydables et les matières combustibles,

Les locaux doivent être maintenus propres,

Stocker les produits dans des récipients hermétiquement fermés,

Limitier les quantités et le temps de stockage afin d'éviter une humidification lente,

Vérifier que les conditionnements possèdent les étiquettes lisibles et en bon état.

L'ensemble des règles générales de stockage des produits chimiques sont applicables au stockage des produits de piscine.

Pour le traitement des eaux de piscine, il convient de choisir entre la filière désinfection (dérivés chlorés) ou la filière de chloration des eaux (dérivés azotés, hypochlorites) afin d'éviter tout mélange accidentel.